

N/REF : 7/06/2024 18H16 C:000781 I:12381

TYCOP

V/Appel du Vendredi 07/06/2024 a 18H16

**12, RUE PAUL BERT
35102 RENNES CEDEX 3**

IMMEUBLE : NIVERNAIS
21 RUE NIVERNAIS
35000 RENNES

Rennes, le 13 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 21 NIVERNAIS - LOGEMENT DE MME HUET AU RDC - 06 83982240
RECU APPEL DE MME ROUX PCS - TEL. 06 19562424

MOTIF : REFOULEMENT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 07/06 (ASTREINTE)
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAUX EAUX USÉES SIPHON DANS LA CAVE
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER
PRÉCONISATION: PRÉVOIR CURAGE DU SIPHON

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 10/06/24 a 09H49 _ OCCUPANT LOGEMENT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Ff Déb.Hte Pression 1h30+Dépl. 1 à 10Kms	1	222,73		222,73
1,00	Majoration 25% Lu-Ve 18h-21h/Samedi	1	25,00%		55,68
TOTAL H.T.					278,41
T.V.A. a 10,00%					27,84
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>306,25</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.